

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 373 - page 3555

34 - Hérault

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Hérault.

ASSOCIATION KABYLE LAÏQUE DE L'HERAULT (AKAL DE L'HERAULT).

Objet : développer, promouvoir la langue et la culture kabyles dans sa tradition laïque ; l'entraide, l'amitié, l'échange et le partage entre les Kabyles de l'Hérault et d'autres associations culturelles de la région ; contribuer aux projets socio-éducatifs mis en place par les acteurs locaux en direction des enfants et des adolescents ; organiser des manifestations afin de faire connaître la culture kabyle dans sa dimension universaliste ; aider les Kabyles de l'Hérault à une intégration harmonieuse et citoyenne ; l'aide, le soutien aux minorités et aux plus démunis en Kabylie ; participer à la préservation du patrimoine kabyle et à la promotion d'actions d'éco développement dans les villages kabyles avec des partenaires oeuvrant dans ce domaine ; informer, orienter les nouveaux étudiants kabyles pour une meilleure adaptation à la vie Montpelliéraine ; contribuer à la pédagogie du respect de l'environnement et des valeurs républicaines.

Siège social : 14, rue Boussairolles, 34000 Montpellier.

Date de la déclaration : 5 juillet 2015.